

30ème Foulées de l'iton

Dimanche 27 Janvier 2019
Hondouville - Houetteville (27400)



PROGRAMME

www.challenge4communes.com

Départs	Courses	Distances
09H15	Course Enfants - Départ Unique Enfants nés en 2006 ou 2007	3 Km
09H30	Course de la Petite Foulée Nés en 2005 & avant	5 Km
10H15	Course de la Grande Foulée Nés en 2003 & avant	10 Km



LE CHALLENGE & LES RECOMPENSES

www.challenge4communes.com

Challenge 4 Communes

But : Récompenser la participation en dehors de toute notion de classement.
Règlement au dos de ce bulletin & sur www.challenge4communes.com

Coupe Abraham

La Coupe Abraham est remise à la première équipe Hommes (5 coureurs) sur le 10km

Récompenses

Hommes & Femmes : 3 premiers scratch + 1er de toutes catégories FFA.
Récompenses non cumulables.
Lot souvenir pour les coureurs ne participant pas au Challenge.



Le Vestiaire est gardé sur le parling de la Salle Communale.
Une boisson chaude st servie à l'arrivée
Le vaste parking est gardé et situé à environ 600m de la Salle Polyvalente.
Les Dép arts & Arrivées ont lieu à la Salle Polyvalente d'Honvouville.



30ème Foulées de l'iton

Dimanche 27 Janvier 2019
Hondouville - Houetteville (27400)



BULLETIN D'ENGAGEMENT

www.challenge4communes.com

Nom Prénom

Sexe Homme Femme

Date de Naissance

Club / Entreprise

Adresse

Code Postal

Ville

Mail

Tèl



CHOIX DE COURSE

Nouveautés 2018 : Inscriptions en Ligne - Date Limite : 25/01/2019 !
Clôture des inscriptions : 30 Minutes avant chaque départ



3 KM
GRATUIT

5 KM
7€00
11€ Sur Place

10 Km
9€00
13€ Sur Place



Signature

A RETOURNER ACCOMPAGNE DE SON REGLEMENT A : MENTION OBLIGATOIRE SUR CERTIFICAT MEDICAL:
C.O.F.I.H - MAIRIE HONDOUVILLE
27400 HONDOUVILLE
« PRATIQUE DE LA COURSE A PIED
EN COMPETITION »

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :
"1-d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés parla FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ; 2- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ; 3-ou d'une licence compétition délivrée par la FFCO ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical., la FFPM, en cours de validité à la date de la manifestation ; 4-ou d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ; 5-ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical."

30ème Foulées de l'iton

Dimanche 27 Janvier 2019
Hondouville - Houetteville (27400)



RÈGLEMENT GENERAL

www.challenge4communes.com

ASSURANCES

RESPONSABILITE CIVILE : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MATMUT ENTREPRISES.

INDIVIDUELLE ACCIDENT : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

CHALLENGE 4 COMMUNES

Les Communes organisatrices du Challenge sont :

Hondouville (27/01/19) - Incarville (07/04/19) - Pinterville (01/05/19) - Heudebouville (25/08/19)

BUT DU CHALLENGE :

Récompenser la participation à 3 de ces quatre courses en faisant abstraction de toutes notions de classement.

PRINCIPE DU CHALLENGE :

Lors de chaque engagement, le coureur spécifie sur son bulletin d'inscription s'il participe ou non au challenge. Le challenge est nominatif, les trois courses doivent impérativement être courues par la même personne.

MODALITES DU CHALLENGE :

Dès le franchissement de la ligne d'arrivée de chacune de ces 4 courses de 10Km, tout participant dispose de 2 possibilités :

Soit le coureur **ne participe pas au challenge**, dans ce cas, il échange son dossard contre le lot souvenir de l'organisation.

Soit le coureur **participe au challenge**, dans ce cas, il remet son dossard à l'organisation qui enregistre sa participation. Il ne bénéficie pas du lot souvenir de l'Organisation. A l'issue de sa troisième course, toujours en échange de son dossard, le coureur reçoit son lot Challenge.

PARTICULARITES :

Si du fait de l'annulation d'une épreuve (catastrophe naturelle, interdiction préfectorale...) des coureurs se trouvent dans l'impossibilité mathématique de réaliser leurs trois courses, les épreuves déjà réalisées seront comptabilisées pour le challenge de l'année suivante.

CLASSEMENT & RECOMPENSES

INDIVIDUEL : Hommes & Femmes : 3 premiers scratch + 1er de chaque catégorie FFA (Récompenses non cumulables)

PAR EQUIPE : Femmes sur 3 arrivantes, course 10Km - Hommes sur 5 arrivants, course 10Km

Coupes & lots divers pour tous les cités ci-dessus.

Lot souvenir pour les coureurs ne participant pas au Challenge 4 communes. **Lot supplémentaire pour toutes les féminines.**

COUVERTURE MEDICALE

Croix Rouge Française du Pays du Vexin Normand 27.



DEPARTS & ARRIVEES

Tous les Départs & Arrivées sont données sur la RD61 à 100m de la Salle Polyvalente.

NOUVEAUTES 2018

Changement d'horaires pour les trois courses au programme.

INSCRIPTIONS : En ligne sur www.normandiecouseapie.com ou sur www.challenge4communes.com

OU

Inscription via bulletin papier (à télécharger sur www.challenge4communes.com)

OU

Inscriptions & retrait des dossards sur place (possibilité également le Samedi 28 Janvier 2019 entre 14h & 18h à la salle communale)

Attention date limite pour envoi courrier (23/01/19) et inscription en ligne (25/01/19 à 18h00)

DROITS D'ENGAGEMENT

Course 3Km : Gratuit

Course 5Km : 7€00 (Inscription sur place le jour de l'épreuve majorée de 4€00)

Course de 10Km : 9€00 (Inscription sur place le jour de l'épreuve majorée de 4€00)

Chèque à l'ordre de COFIH HONDOUVILLE

Inscription possible en ligne sur deux sites web : www.normandiecouseapie.com ou via www.challenge4communes.com

Attention date limite pour envoi courrier (23/01/19) et inscription en ligne (25/01/19 à 18h00)

Attention Clôture des inscriptions 30min avant chaque départ.



RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS AVEC BULLETIN

RIO NICOLE : 02.32.50.57.49

AUTRET NICOLAS : 06.69.99.33.56

ADRESSES D'ENVOI DES BULLETINS OU DEPOT DES BULLETINS :

COFIH
MAIRIE D'HONDOUVILLE
27400 HONDOUVILLE

RIO Nicole
29 ROUTE DE FEUGEROLLES NOYON
27400 HONDOUVILLE

MOYENS D'ACCES

DE ROUEN :

Prendre la A154 en direction de EVREUX, deuxième sortie ACQUIGNY puis direction HONDOUVILLE par la CD61.

DE EVREUX :

Prendre la D155 en direction de LOUVIERS, puis à LES PLANCHES, prendre à gauche en direction du CD61.

SERVICES A DISPOSITION

PARKING du personnel SCA TISSUS FRANCE situé à environ 600! du départ (parking gardé)

VESTIAIRES gardés à l'extérieur de la salle Communale

SANITAIRES sur le parking de la salle Communale

RESPONSABILITE CIVILE

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique. Ils pourront arrêter un participant en mauvaise condition physique apparente.